CLAIROIX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 65 - JUILLET 2014

LE MOT DU MAIRE

À la rentrée 2014, les élèves des classes maternelles et élémentaires de notre commune bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire, imposée par l'État, sur laquelle le Conseil Municipal a beaucoup débattu, en concertation avec les parents d'élèves et le corps enseignant, aura normalement comme objectif pédagogique de permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école.

Bien entendu, ces modifications auront un coût financier non négligeable, que nous ne souhaitons pas répercuter sur les parents.

Néanmoins, dans le contexte actuel où les communes sont directement impactées par la baisse des dotations de l'État, et encore plus à Clairoix, avec la baisse prévisible des ressources foncières de la société Continental, il nous faut en permanence rechercher des économies de fonctionnement qui nous permettront de maintenir les différents services et améliorer notre qualité de vie en limitant le recours à l'emprunt.

Plus particulièrement pour les écoles, tous les services en place seront conservés : accueil périscolaire, restauration, informatique, sorties pédagogiques, fournitures scolaires, aide à la participation au séjour de ski. Cependant les transports scolaires vers les écoles des élèves de la rue de la République et des Ouïnels devront être supprimés.

J'en appelle à la compréhension des parents concernés et les assure de notre écoute permanente.

Laurent Portebois

SOMMAIRE

Le mot du maire ..... page 1
Scolaire - Sécurité ..... page 2
Associations ..... pages 3 à 5
CCAS - Urbanisme ..... page 6
Cérémonies commémoratives - Numéros utiles ..... page 7
Agenda - État civil ..... page 8

SCOLAIRE

Du nouveau en 2014-2015 !

Suite à la réforme dite des rythmes scolaires, voici les nouveaux **horaires** en vigueur à Clairoix à partir de la rentrée 2014 :
* Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 11h45 et 13h45 - 16h.
* Mercredi : 8h45 - 11h45.

Les enfants auront donc 24 heures en classe entière. En outre, pour l'équivalent d'une heure par semaine, les enseignants organiseront des APC (« activités pédagogiques complémentaires »), en groupes restreints, consacrées à l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, à une aide au travail personnel, ou à des activités prévues par le projet d'école.

Un service de **restauration** (« cantine ») sera mis en place tous les jours, y compris le mercredi.

L'accueil **périscolaire**, mis en place par la municipalité de Clairoix depuis 2005, sera maintenu ; d'une part de 7h30 à 8h45, et d'autre part de 16h à 18h30.

Attention : la **rentrée**, initialement fixée au 1er septembre, est repoussée au mardi 2 septembre.

SÉCURITÉ

Vacances, partir en toute tranquillité

La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Avant de partir, vous avez la possibilité de signaler votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres et publicités... Vous pouvez également faire renvoyer, par les services postaux, votre courrier vers votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières...

Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez-les et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Celui-ci est disponible en mairie de Clairoix ou sur le site internet de la mairie de Clairoix à l'adresse suivante : http://www.clairoix.com/New_Securite.html

Cette demande, renseignée, doit être déposée ou adressée à la brigade de gendarmerie de votre domicile (pour Clairoix, la brigade est celle de Choisy-au-Bac).

NOUVEAU : L'ATELIER DES NOUNOUS

Nous sommes une association d'assistantes maternelles qui se réunit tous les lundis et jeudis matin de 9h30 à 11h30 dans une salle prêtée par la Mairie à Clairoix.
Nous faisons des activités manuelles diverses, du coloriage, les enfants jouent ensemble sur des tapis avec des jouets…
Une activité manuelle sera organisée à chaque événement (Mardi gras, fête des pères, fête des mères, Pâques, à l'automne, Noël) et un gouter de fin d'année sera organisé avec les parents pour Noël…

FOOTBALL-CLUB DE CLAIROIX — INAUGURATION DU CLUB-HOUSE (19 mai 2014)

En 2012 le conseil décide d'étudier la possibilité de réaliser un local de stockage pour libérer au plus vite les locaux du BMX Compiègne-Clairoix, occupés en partie par le club de football de Clairoix. Après étude du projet , il a été décidé de profiter de la nécessité de construire des locaux de stockage pour édifier une extension des vestiaires existants, créant ainsi un espace de convivialité. Le tout intégré à l'existant par la mise en place d'un doublage isolant pour permettre de réduire les pertes thermiques de l'ancien bâti.
Après quelques déboires sur le premier appel d'offres, le choix d'un prestataire (CTB) a été validé fin 2013.
Le coût total de cette opération est de 168 733 € TTC, dont 15 000 € de subvention allouée par le district de l'Oise de football.
La réalisation est une parfaite réussite et satisfait pleinement le président du club, Laurent Lefebvre.

LES ARCHERS — TIR À L'OISEAU (21 avril 2014)

Quelques archers s'étaient réunis pour maintenir la tradition du tir à l'oiseau. Voici les résultats :
- Roy de compagnie : Lecomte Noa.
- Roitelet de compagnie et de Ronde : De Matos Mickaël.
Ils participeront donc au concours de Roy de France.
- Challenge à 50 m : Falize Sébastien.
- Challenge à 20 m : Rous Gabrielle.

LES AÎNES DE L'ARONDE — NOUVEAU PRÉSIDENT

L'assemblée de bureau s'est réunie le 31 mars 2014 afin d'élire un nouveau président . M. Dollé Joël prend la présidence par intérim, jusqu'à l'assemblée générale de 2015. Nous remercions M. Thiesset Jean-Robert pour ces nombreuses années de présidence.

24 mai 2014 - GOÛTER DES VIEUX TRAVAILLEURS

Toujours très actifs, les bénévoles de l'association étaient présents pour servir le traditionnel goûter et animer la tombola.

CLAIROIX BASKET-BALL - Tournoi du 29 mai au 1er juin 2014

De nombreuses équipes ont participé à ce traditionnel tournoi.

GET'60 : LES FOULÉES DU GANELON (14 juin 2014)

Cette année encore, de nombreux participants avaient répondu présent à ce trail devenu maintenant un classique dans le Compiégnois.
Bitume, chemins de forêt, plats, montées, descentes, sont les handicaps de ces courses.
La première course, pour les enfants, est longue de 1 km.
1er garçon : Minaux Stéphane
1ère fille : Giraudet Albane

La deuxième course, pour les adultes, est longue de 10 km.
1er homme : Capitaine James
1ère femme : Creoff Coralie

Bravo à toutes et à tous. Rendez– vous l'année prochaine.
Vous pouvez retrouver votre résultat sur le site de la mairie de Clairoix :

http://www.clairoix.com/New_GET60.html

COMITÉ DE JUMELAGE CLAIROIX-DORMITZ

Du 5 au 12 juin 2014, le comité de jumelage a accueilli 14 jeunes Allemands de Dormitz.

Le programme de cette année était très chargé : cuisine, balade en vélo, pêche, football, paintball, sortie au parc Astérix, bricolage, « grimp-à-l'arb », tir à la carabine, bowling, découverte du métier de la boulangerie, repas en commun, en famille, au McDonald's, échanges scolaires avec les collèges locaux, mais aussi, et pour la première fois, avec les écoles de Clairoix.

Nos jeunes écoliers clairoisiens ont apprécié de connaître l'organisation de l'école en Allemagne, et de découvrir la langue allemande. Les professeurs des écoles de Clairoix ont profité de cette occasion pour lancer un appel vers le rectorat afin d'envisager l'enseignement de l'allemand à nos enfants.

Bien qu'âgés de 12 à 17 ans, ils sont repartis fatigués, avec plein de souvenirs dans leur tête.

Mais avant de monter dans le TGV qui les a ramenés à Dormitz, les voyageurs de la Gare de l'Est se souviendront du concert au piano, à la guitare, et du cours de danse improvisés par nos jeunes amis durant l'heure précédant le départ fatidique.
Quelques larmes ont coulé, mais le retour en 2015 sera très attendu.

Merci aux familles accueillantes et encadrantes, aux associations qui ont participé pour faire découvrir leurs activités, et au boulanger de Clairoix.

C'est au mois de juillet que sept jeunes Clairoisiens partiront pour Dormitz et profiteront d'un échange riche en activités mais aussi en relations humaines.

Si vous voulez participer à ces échanges, alors rendez-vous sur le site Internet de Clairoix :

http://www.clairoix.com/New_Jumelage.html

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est le lieu d'accueil le plus proche pour les personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou durables dans la vie quotidienne.

Il étudie en commission les dossiers présentés par l'assistante sociale.

Celle-ci, en relation avec un conseiller en économie, peut aider toute personne qui rencontre des difficultés (plan d'apurement des loyers, dossier de surendettement, demande de RMI, etc.).

Le CCAS peut par ailleurs assister les personnes âgées dans la constitution de leurs dossiers pour obtenir une aide à domicile, l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou une téléalarme.

Après les élections communales de mars 2014, le conseil municipal a procédé à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS, dont le président de droit est le Maire ; la vice-présidente est Mme Annette Pellarin.

Celle-ci, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous (s'adresser à l'accueil de la mairie).

Suivant une répartition du village par rues, chaque membre de la commission est chargé de couvrir un quartier. Il sert de référent ou de contact auprès des personnes âgées de plus de 70 ans rencontrant des difficultés :

Localisation	Responsables
Rue de la Fontaine du Roy, Rue des Bocquillons, Rue d'Oradour, Rue de la République, Rue de la Fontaine Grand Jean, Voirie Nicole, Chemin du Bac à l'Aumône	Mme **Laure YVART** - Tél : 03 44 41 62 40 M. **Bernard DEHAIS** - Tél : 03 44 75 40 34
Rue Marcel Bagnaudez, Rue J.P. Pinchon, Rue des Tambouraines, Impasse R. Drujon, Rue A. de Tocqueville, Place des fêtes, Chemin de la fosse Ponchon, Rue de La Poste	Mme **Christine DUJOUR** - Tél : 03 44 83 19 69 Mme **Suzanne DÉCHASSE** - Déléguée d'une association de retraités et personnes âgées
Rue aux fleurs, Rue des Ouïnels, Route de Roye, Rue de la Petite Couture, Rue Germaine Sibien	Mme **Annette PELLARIN** - Tél : 03 44 83 46 91 M. **Jacques DAUREIL** - Tél : 03 44 83 06 48
Rue Saint-Simon, Impasse L. Bayart, Rue de Flandre, Rue du Général de Gaulle, Rue de l'Aronde	Mme **Maryse MARTEAU** - Tél : 03 44 83 05 36 Déléguée d'une association familiale Mme **Élisabeth CHEVILOTTE** - Tél : 03 44 90 16 82 Déléguée d'une association de lutte contre l'exclusion
Rue du Marais, Rue Margot, Rue de la Bouloire, Rue du Tour de Ville	Mme **Annie BARRAS** - Tél : 03 44 83 03 79 Mme **Véronique ROUSSEL** - Tél : 03 44 83 61 47
Rue de Bienville, Rue du moulin Bacot	M. **Claire CLAUX** - Tél : 09 80 93 34 75 M. **Daniel MAHIEUX** - Vice-président de la caisse d'allocations familiales - Tél : 03 44 97 00 25

Comme chaque 14 juillet, le CCAS a distribué un bon d'achat de 30 € aux Clairoisiens et Clairoisiennes âgés de plus de 70 ans. Grâce à la possibilité de dépenser ce bon chez tous les commerçants du village, plus de 236 personnes ont pu se faire plaisir en diversifiant leurs achats.

URBANISME

Un nouveau service communal est ouvert.

Si vous avez des questions relatives à l'urbanisme (comment établir un permis de construire, quelles sont les contraintes du PLU, comment avoir un relevé cadastral, etc.), vous pouvez prendre rendez-vous en mairie de Clairoix le samedi matin entre 9 h et 12h, avec Philippe Algier, conseiller délégué en urbanisme.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Fête nationale

Lundi 14 juillet à 11h

(départ du défilé à 10h45, rue de l'Aronde)

Cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente

Anniversaire de la Libération

Dimanche 31 août à 8h45

(directement au monument aux morts)

Puis à 9h à Bel Air

Anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Mardi 11 novembre à 10h30

(départ du défilé à 10h15)

NUMÉROS UTILES

- **Mairie** **03.44.83.29.11**
- **Agence postale communale** **03.44.83.25.14**
- **École maternelle** **03.44.83.20.22**
- **École élémentaire** **03.44.83.28.80**
- **Assistante sociale** **03.44.10.43.30**
- **Pompiers** ..... **18 ou 112**
- **Sapeurs-pompiers de Clairoix : M. Civelli (chef de corps)** **03.44.83.09.28**
- **Police secours** ..... **17 ou 112**
- **Gendarmerie de Choisy-au-Bac** **03.44.85.42.17**
- **Policier intercommunal** **06.27.75.47.63**
- **Garde-champêtre** **06.82.19.50.96**
- **SAMU** ..... **15 ou 112**
- **Numéro d'appel d'urgence européen** **112**
- **Cabinet médical** **03.44.90.42.42**
- **Cabinets infirmiers** **03.44.40.15.77**
- **urgences : 06.83.13.39.96**
- **Dentiste** **03.44.85.26.16**
- **Kinésithérapeute** **03.44.83.32.74**
- **Ostéopathe** **03.44.83.32.74**
- **Vétérinaire** **03.44.83.38.25**
- **Pharmacie du Ginkgo** **03.44.83.29.00**
- **ALLOTIC (n° vert gratuit)** **0.800.100.754**
- **Taxi Maxime - conventionné sécurité sociale pour les malades assis** **06.81.41.12.52**
- **Déchetterie** **03.44.36.71.77**
- **Ramassage des encombrants (n° vert gratuit)** **0.800.779.766**
- **Culte : messe le samedi à 18h en l'église St-Étienne de Clairoix**

AGENDA

Vendredi 4 juillet 2014

Fête des vacances, dans le parc de la mairie, organisée par l'association « La joie des tiots Clairoisiens ».

Du samedi 5 au samedi 12 juillet 2014

Comité de jumelage de Clairoix- Dormitz : séjour de nos jeunes Français en Allemagne.

Dimanche 6 juillet 2014

Brocante organisée par le Football-Club de Clairoix.

Lundi 14 juillet 2014

Animations dans le parc de la mairie - Distribution de friandises - Repas - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice.

Mercredi 6 août 2014

Sortie pêche à Ollencourt, organisée par les Aînés de l'Aronde.

Samedi 30 août, dimanche 31 août et lundi 1er septembre 2014

Fête communale.

Dimanche 14 septembre 2014

« Musi'Clairoix », avec la participation de batteries-fanfares et d'harmonies, dans les rues de Clairoix.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 - JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion de ces désormais traditionnelles journées du patrimoine, l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix » organise une visite guidée de Clairoix en suivant le « **parcours historique** » mis en place (durée : environ une heure), suivie de la découverte de la « maison du patrimoine de Clairoix » (cf. http://www.clairoix.com/New_AHPC.html). Rendez-vous (samedi et dimanche) à **15h** précises devant la mairie. D'autre part l'**église** de Clairoix sera exceptionnellement ouverte samedi et dimanche de 15h à 17h.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à : TURQUIN RODRIGUEZ Lana, née le 13/05/14. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Il a été baptisé (baptême civil) : RAUTUREAU-LEDUCQ Gautier, le 07/06/14. Toutes nos félicitations aux parents, au parrain et à la marraine.

Ils se sont unis :

YOGANANTHA Helen-Regina et ANTON MARTIN DE PORRES Jérôme	le 31/05/14
LEDRAPPIER Flavie et WARME Aurélien	le 07/06/14

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Ils ont fêté leurs noces de diamant : VANGREVELYNGHE Andrée et Claude le 07/06/14

Tous nos félicitations, les noces de platane sont la prochaine étape...

Ils nous ont quittés :

GENEST Ginette née BARRY	le 27/04/14	GARBE Bernadette	le 23/05/14
BERA Gilles	le 28/04/14	SIBOLD Charlot	le 04/06/14
KOSYNSKY Claude	le 19/05/14		

Toutes nos condoléances aux familles.

Directeur de la publication : Laurent PORTEBOIS
Directeur de la rédaction : Bruno LIVET
Rédacteurs : Bruno Livet - Annie Barras - Rémi Duvert
Nathalie Gras - Dominique Jarot - Dany Léger
Véronique Lallement-Billeau
Photographe : Pascal Suidem
Impression : COPITEC – ZA, rue des Longues Raies, 60610 Lacroix St Ouen
Adresse électronique de la mairie : info@clairoix.com
Site de la mairie : www.clairoix.fr ; www.clairoix.com
Conformément aux droits de liberté et afin de respecter l'anonymat demandé, certaines photos peuvent avoir été volontairement floutées.
Reproduction interdite.
Dépôt légal : mai-juin 2014.
Réalisation et distribution par la mairie de Clairoix.

Heures d'ouverture de la mairie :
lundi : 14h à 17h
mardi à vendredi : 9h à 12h
14h à 17h
samedi : 9h à 12h

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle
60280 CLAIROIX

Téléphone :
03.44.83.29.11

Courriel : info@clairoix.com